

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-six, le 20 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 avril 2026.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Antonin KOSZULINSKI, Stéphanie HOUSET, Sabine TAULEIGNE, Laurent PEMEANT, Corine ARSAC, Suzanne BROT, Damien COHEN, Jérémy FERNANDEZ, Isabelle WICKI, Jérémy POURCHAILLE, Fanély RISSOANS, Thomas ROYER, Lucie DEPETRIS, Alain MONTEUX, Cécile DESSUS, Eric DERMENT, Valérie GARCIA, Michel BERNE, Anna ROMAJOT, Guy LE DROGO, Marie-Renée AVON, Dorian DANTIN, Jean-Michel BOCHATON, Marie-José BAYOUD-TORRES, Claude ILLY, Sandrine AUGIER, Manuel HERRERO (à compter du point 2.11), Sylvie DELOCHE, Daniel GROUSSON.

POUVOIRS : Lilian CHAMBONNET à Antonin KOSZULINSKI ; Patrick GROUPIERRE à Suzanne BROT ; Magalie MAS à Stéphanie HOUSET ;

ABSENTS : Manuel HERRERO (jusqu'au point 2.10).

### **OBJET : 6 - COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) – EXERCICE 2025 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES -NOMENCLATURE M57**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Vu la délibération du conseil municipal en date du 27 septembre 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP)

Vu la convention signée le 05 octobre 2021 entre la Ville de Portes-Les-Valence et les services de l'Etat

Vu le Compte Financier Unique 2025

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU

La confection de ce document commun s'appuie sur un travail collaboratif simplifié entre les services de la collectivité et ceux du comptable public (dans le respect de

leurs prérogatives respectives) ; ceci pourra servir, si nécessaire, de levier à la fiabilisation de la qualité des comptes

Aussi, les résultats de notre Commune, pour l'exercice 2025, s'établissent selon les tableaux ci-après, lesquels sont détaillés dans la note annexée à la présente délibération


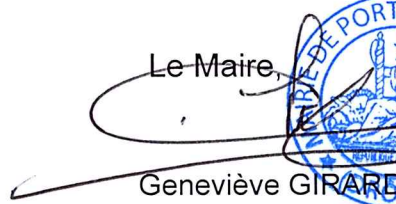
Approuvé par 25 voix pour – 4 voix contre et 3 abstentions pour le CFU de la Commune et du Budget Opérations Economiques

Approuvé par 28 voix pour et 4 voix contre pour le Budget des Chênes.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le 21 avril 2026

Le Maire,



Geneviève GIRARD

## 1) Budget Principal (M57)

BUDGET PRINCIPAL (M57)	RECETTES	DEPENSES	EXCEDENT OU DEFICIT
<i>Réalisation de l'exercice d'Investissement</i>	3 580 325.16 €	3 340 425.74 €	239 899.42 €
<i>Excédent N-1</i>		-1 042 497.13 €	-1 042 497.13 €
<b>Total de la Section d'Investissement</b>			-802 597.71 €
<i>Solde des Restes à Réaliser</i>	0.00 €	438 963.83 €	-438 963.83 €
<i>Besoin de financement</i>			-1 241 561.54 €
<i>Couverture du besoin de fonctionnement</i>			-1 241 561.54 €
<i>Réalisation de l'exercice de Fonctionnement</i>	11 584 063.24 €	10 197 527.28 €	1 386 535.96 €
<i>Excédent N-1</i>		3 295 209.08 €	3 295 209.08 €
<b>Total de la section de Fonctionnement</b>			4 681 745.04 €
<i>Report de l'excédent de financement (002)</i>			3 440 183.50 €
<b>REPORT DE L'EXCEDENT FONCTIONNEMENT</b>			<b>3 440 183.50 €</b>

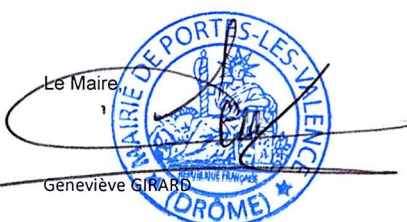
## 2) Budget Opérations Economiques (M57)

BUDGET OPERATIONS ECONOMIQUES (M57)	RECETTES	DEPENSES	EXCEDENT OU DEFICIT
<i>Réalisation de l'exercice d'Investissement</i>	15 068.64 €	12 984.43 €	2 084.21 €
<i>Excédent N-1</i>	36 335.65 €		36 335.65 €
<b>Total de la Section d'Investissement</b>			38 419.86 €
<i>Réalisation de l'exercice de Fonctionnement</i>	239 094.26 €	214 681.07 €	24 413.19 €
<i>Excédent N-1</i>	40 362.74 €		40 362.74 €
<b>Total de la section de Fonctionnement</b>			64 775.93 €
<b>REPORT DE L'EXCEDENT FONCTIONNEMENT</b>			<b>64 775.93 €</b>

## 3) Budget LES CHENES (M57)

BUDGET LES CHENES (M57)	RECETTES	DEPENSES	EXCEDENT OU DEFICIT
<i>Réalisation de l'exercice d'Investissement</i>	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<i>Excédent N-1</i>	165 993.21 €		165 993.21 €
<b>Total de la Section d'Investissement</b>			165 993.21 €
<i>Réalisation de l'exercice de Fonctionnement</i>	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<i>Excédent N-1</i>	510 385.47 €		510 385.47 €
<b>Total de la section de Fonctionnement</b>			510 385.47 €
<b>REPORT DE L'EXCEDENT FONCTIONNEMENT</b>			<b>510 385.47 €</b>

Il est décidé d'approuver les résultats du "Compte Financier Unique" de l'exercice 2025 et les mouvements d'ordre réalisés au cours de cette même année. Le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures et ce du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire. Approuvé par 25 voix pour – 4 voix contre et 3 abstentions pour le CFU de la Commune et du Budget Opérations Economiques Approuvé par 28 voix pour et 4 voix contre pour le Budget des Chênes.

Le Maire  
  
 Geneviève GIRARD